

IMPORTANT : Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre bureau avant toute chose.  
Ensuite, le remplir, l'imprimer, puis le remettre au comptoir des ressources financières, local O-113.

## IDENTIFICATION DE L'USAGER

N° DE VIGNETTE (comptabilité) : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Cellulaire \_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION DES VÉHICULES

Modèle du véhicule #1 \_\_\_\_\_

Modèle du véhicule #2 \_\_\_\_\_

Couleur du véhicule #1 \_\_\_\_\_

Couleur du véhicule #2 \_\_\_\_\_

Numéro de plaque : \_\_\_\_\_

Numéro de plaque : \_\_\_\_\_

## DROIT DE STATIONNEMENT

 Annuel membre du personnel - 148\$ Annuel - Clientèle du CAP - 40 \$ Annuel étudiant - 104 \$ Semestriel - Clientèle du CAP - 20 \$ Annuel organisme apparenté - 148 \$

*\*Interdit aux employés et étudiants du cégep, ces vignettes sont strictement réservées à la clientèle fréquentant uniquement le CAP.*

 Vignette pour deuxième voiture \* - 25 \$ (\*Pour employés du cégep seulement. Le deuxième véhicule ne peut pas appartenir à un autre salarié du cégep.)

Chaque usager est responsable de sa vignette. Si votre vignette est perdue ou volée, vous devez vous en procurer une nouvelle, au tarif en vigueur.

## MODE DE PAIEMENT

 Comptant Crédit - Visa Chèque Carte débit Crédit - Mastercard Prélèvements sur la paye (maximum 20)

Nombre de prélèvements désiré : \_\_\_\_\_

## ACCEPTATION

*Par la signature de la présente, je déclare que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et que j'accepte les conditions du Règlement relatif à la gestion des voies d'accès et aires de stationnement (R-16) du Cégep de Matane.*

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_